



Rando des passeurs

Chapelle-des-Bois dimanche 30 juin 2019

Bulletin d'inscription (8, 15, 20 km)

(Attention ! Pour les groupes, inscrire les participants de chaque parcours sur des feuilles différentes)

Frais d'inscription : 5 € par personne pour le petit parcours de 8 km; 10 € pour les deux parcours de 15 et 20 km incluant le trajet en bus.

Si groupe : <small>Inscrire le nom du responsable</small>	Participants				Parcours			Bus Chapelle/Sentier		€
	Nom	Prénom	Adresse	Portable	8 km <small>5 €</small>	15 km <small>10 €</small>	20 km <small>10 €</small>	Chapelle > Sentier	Sentier > Chapelle	

TOTAL :

- Vous emporterez avec vous une provision d'eau suffisante, des vivres de course pour les éventuels petits creux, ou un pique-nique.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé.
- Chaque marcheur se verra remettre lors de la validation de son inscription un passeport validant sa participation.
- Il signera en échange un document dans lequel il reconnaît être en bonne condition physique.
- Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Envoyez vos inscriptions avant le 25 juin si possible à l'adresse suivante :
Le Mur aux fleurs de Lys
 à l'attention de :
Bernard Flot
 3 chemin des marais blancs
 25240 Chapelle des bois

Joignez à votre inscription un chèque du montant total libellé à l'ordre de: "Le mur aux Fleurs de Lys"
 Les repas seront encaissés sur place.

Les participants suisses pourront payer le montant de leur participation au départ du Sentier.